

Vous avez le droit de déposer plainte

Ce fournisseur TEFAP s'engage à maintenir un environnement exempt de comportements discriminatoires et une égalité des chances de fournir de la nourriture à tous les participants, sans distinction de race, de couleur, d'origine nationale, de religion, de genre, de handicap, d'âge, d'état civil, de statut familial/parental, de revenus provenant d'un programme d'aides publiques, de convictions politiques, ou de représailles pour des activités antérieures en matière de droits civiques. Les participants ont le droit de déposer plainte lorsqu'ils estiment avoir été traités de manière injuste, déraisonnable ou de manière constituant une discrimination ou un harcèlement. Vous êtes en droit de recevoir une réponse rapide sans craindre de représailles ou d'impact sur votre accès à la nourriture. Les plaintes des participants seront traitées en moins de 30 jours ouvrables après le dépôt de plainte.

Il n'y a pas de mauvaise façon de déposer une plainte. Vous pouvez déposer plainte auprès des adresses suivantes :

- Food Shelf Nom / Program Nom :
- Food Bank - Nom :
 - Adresse e-mail/téléphone :
- L'assistance téléphonique MN Food Helpline : 1-888-711-1151
- Le formulaire de plainte en ligne
- MN DCYF OEO MNTEFAP.DCYF@state.mn.us
- Auprès de vos représentants locaux et/ou étatiques
- Auprès de l'USDA



**Formulaire de
conformité en ligne**

Déclaration de non-discrimination de l'USDA

Conformément à la loi fédérale sur les droits civiques et aux réglementations et politiques du Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA), il est interdit à l'USDA, ses agences, bureaux, employés et institutions participant ou administrant des programmes de l'USDA de pratiquer toute forme de discrimination sur la base de la race, de la couleur, de l'origine nationale, de la religion, du genre, du handicap, de l'âge, de l'état civil, du statut familial/parental, ou des revenus provenant d'un programme d'aides publiques, des convictions politiques, ou des représailles pour des activités antérieures en matière de droits civiques, dans tout programme ou activité mené ou financé par l'USDA (toutes les bases ne s'appliquant pas à tous les programmes). Les délais pour les recours et le dépôt des plaintes varient selon le programme ou l'incident. Les personnes en situation de handicap qui nécessitent des moyens alternatifs de communication pour obtenir les informations du programme (par exemple, Braille, gros caractères, pistes audio, Langue des Signes Américaine, etc.) doivent contacter l'Agence Etatique ou Locale qui gère le programme ou contacter l'USDA via Telecommunications Relay Service au 711 (voix et TTY). De plus, les informations sur les programmes peuvent être disponibles dans d'autres langues que l'Anglais.

Pour déposer une plainte de discrimination du programme, remplissez le formulaire de plainte de discrimination du programme de l'USDA, formulaire Form AD-3027, disponible en ligne sur [Comment déposer une plainte pour discrimination de programme](#) et dans tout bureau de l'USDA, ou rédigez une lettre adressée à l'USDA et fournissez dans la lettre toutes les informations demandées dans le formulaire. Pour demander une copie du formulaire de plainte, appelez le (866) 632-9992. Soumettez votre formulaire ou lettre dûment complété à l'USDA par:

1. **Courrier :**
U.S. Department of Agriculture
Office of the Assistant Secretary for Civil Rights
1400 Independence Avenue, SW, Mail Stop 9410
Washington, D.C. 20250-9410; ou
2. **fax :** (202) 690-7442 ; ou
3. **Email :** Program.Intake@usda.gov